

LA NOTATION des DIFFERENTS SOUS CHAPITRES

Chapitres « Règles de jeu » «Relationnel » « Impression générale »

La notation sera modulée selon les critères suivants :

- La note 4 est attribuée si aucune lacune n'a été relevée sur l'item. Il est donc possible de lui attribuer un « bonus » à condition que le constat relevé par l'observateur, mette en évidence que l'arbitre ou le binôme a ou ont apporté un plus significatif par rapport à une configuration considérée comme normale.

Exemple : sur un match, le(s) arbitre(s) a (ont) pénalisé justement 3 marchers. Sur un autre match, le nombre de marchers était de 10, et là aussi tous ont été justement pénalisés. La question qui se pose est la suivante : « Est-il plus facile de détecter sans omission 3 ou 10 marchers ? ». La réponse paraît évidente : détecter 3 marchers peut être considéré comme représentant une configuration normale, d'où une appréciation dite « Satisfaisante », tandis qu'en détecter 10 sans omission peut être considéré comme étant « exceptionnel » ce qui autorise à cocher l'appréciation sur « Très satisfaisante », générant ainsi un bonus amplement justifié. Ce scénario est valable pour le jugement de tous les items.

Ce bonus doit donc être explicité en citant la raison pour laquelle il est attribué. Le commentaire ne saurait se contenter d'une citation du style « bien géré, R.A.S., ou autre similaire ».

- La note 3 implique que l'on a relevé au maximum entre 1 à 3 lacune(s) , sauf si c'est complété de circonstances aggravantes (à titre d'exemple : 3 marchers sans incidence immédiate peut être noté sur 3, par contre 3 marchers avec but(s) immédiat(s) derrière, ne peut être noté sur 3).
- La note 2 implique que l'on a relevé au maximum entre 3 et 5 lacunes, sauf si complété de circonstances aggravantes.
- La note 1 implique que l'on a relevé au maximum entre 5 et 7 lacunes, sauf si complété de circonstances aggravantes.
- La note 0 implique que l'on a relevé au minimum 7 lacunes.

Pour information, si un sous-chapitre est décoté sur 2, 1 ou 0, des explications doivent être données pour justifier la note, et surtout des solutions doivent être proposées.

Nota sur l'Impression générale du formulaire de suivi J.A.:

Si plusieurs sous-chapitres sont notés < à 3, « l'Impression générale » ne peut être notée à 3 » ; ceci est d'autant plus valable quand il s'agit de sous-chapitres à fort coefficient.

Formule à appliquer: Partir de la note de 75 ce qui correspond à tous les items satisfaisants, puis lui enlever les points décotés, et lui rajouter les points rajoutés (bonus).

Exemple : 75 – (décote de A5 soit – 3points) + (bonus de B1 soit + 2 points) cela donne au final : 75 – 3 + 2 = 74 points situant de ce fait la prestation dans la plage dite « Satisfaisante ».

Rappel sur les plages de notation :

Une note générale égale ou supérieure à 80 est qualifiée de « Très satisfaisante »

Une note générale comprise entre 70 et 79 est qualifiée de « Satisfaisante »

Une note générale comprise entre 60 et 69 est qualifiée de « Moyenne »

Une note générale comprise entre 50 et 59 est qualifiée « d'Insuffisante »

Une note générale inférieure à 50 est qualifiée de « Faible » voir « Inacceptable »